

« Yves Pozzo di Borgo - "Mission "Défense" : des fragilités inquiétantes" »

04/12/2014

Yves Pozzo di Borgo, sénateur UDI-UC de Paris, rapporteur du Programme « Préparation et emploi des forces » est intervenu dans le cadre du PLF 2015. Si certaines mesures vont dans le bon sens, certaines fragilités dans le dispositif font craindre que le Gouvernement ait du mal à tenir ses engagements.

Le sénateur a attiré l'attention du ministre de la Défense sur le service de santé des armées : « La France est l'un des rares pays, avec les Etats-Unis, à encore disposer d'une chaîne complète de santé allant de la prise en charge des blessés au rapatriement dans un hôpital militaire. Ce modèle doit être préservé car il permet à notre pays d'entrer en premier et rapidement sur un théâtre d'opération. »

Mais pour mieux répondre aux besoins opérationnels des armées, le service de santé doit se moderniser et se recentrer sur ses missions : « La fermeture d'hôpitaux militaires dont le Val de Grâce est le premier, un établissement symbolique en France et dans le monde, est un exemple des importants changements dans le cadre de ce nouveau projet de service. »

Alors que les précédentes lois de programmation militaire (LPM) avaient plutôt sacrifié le maintien en condition opérationnelle (MCO), c'est-à-dire la disponibilité des matériels et l'entraînement des troupes, indispensable à la réactivité, à l'efficacité et à la sécurité des personnels, celle votée il y a un an en a fait un « objectif prioritaire ». Pour le sénateur, cela va donc plutôt dans le bon sens. « Ces augmentations de crédits ne pourront cependant pas suffire à elles seules à améliorer significativement les indicateurs d'activité qui pâtissent depuis tant d'années de retards et de décalages dans les programmes d'entretien. » déplore le sénateur.

Le sénateur a dénoncé l'absurdité du logiciel de paie Louvois qui aura coûté 470 millions d'euros : « Cette gabegie est inadmissible. Le tort fait aux militaires et à leurs familles est inacceptable, il est fondamental que les responsabilités soient déterminées au sein de l'administration de la Défense. »

« C'est d'autant plus ironique qu'en tant que Ministre de la guerre de Louis XIV, Louvois avait contribué à la modernisation des Armées » conclut le sénateur.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)